



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 14 décembre 2019 à 18heures

Début de la séance 18heures.

La feuille de présence indique **73 membres présents ou représentés**, à jour de cotisation, sur les 136 membres que comporte notre association. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Le président ouvre la séance

Bienvenue à tous et en premier lieu aux nouveaux membres, nous notons la présence parmi nous d'une quinzaine de membres sympathisants qui sont restés après le tournoi de cet après-midi, nous les en remercions.

Aujourd'hui nous aurons le plaisir d'accueillir Madame la Maire Déléguée, Brigitte DIMIER qui représente Monsieur le Maire, Nicolas REVEILLAUT et Monsieur Christophe BIAZON, responsable des Associations de la ville de BEAUMONT-SAINT CYR.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier de l'exercice 2018/2019
- Prévisions pour 2019/2020
- Approbation des comptes du 01/07/2018 au 30/06/2019 et quitus
- Renouvellement du mandat du tiers sortant des administrateurs
- Tarifs adhérents et sympathisants
- Questions diverses

RAPPORT MORAL ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE prend la parole.

Au 30 juin 2019 notre association comptait 198 membres et sympathisants se décomposant en 18 adultes, 110 seniors, 25 scolaires et 45 sympathisants. Parmi cet effectif nous avons 20 nouveaux licenciés.

J'aimerais revenir sur les faits marquants de l'exercice écoulé et vous présenter les objectifs que nous pouvons nous assigner pour l'année à venir.

Mais avant toute autre chose je voudrais rappeler les caractéristiques principales de notre club :

- Notre objectif qui est de faire découvrir le bridge au plus grand nombre
- Ce qui induit la priorité donnée au développement
- Et l'effort très important donné à la formation
- Le souci d'offrir à chacun la possibilité de pratiquer le bridge sous toutes ses formes, depuis les parties d'entraînement jusqu'à la compétition.

Avant tout je voudrais remercier encore une fois la municipalité de BEAUMONT SAINT-CYR qui met à notre disposition le local où nous sommes et qui nous permet de nous développer. Un développement tel que certains jours (comme aujourd'hui) nous devons refuser des joueurs faute de place.

Ensuite je voudrais remercier TOUS les membres du Conseil d'Administration qui animent le club et où il convient de distinguer plus particulièrement :

- Guy pour son inlassable action de recrutement et sa rigueur comptable
- Myriam qui fait vivre notre site web que le reste du monde du Bridge nous envie
- Monique, Michel et Claudine pour leur action pour le bridge scolaire

- Myriam, Monique et Guy pour l'organisation des paires et des équipes de nos tournois sur inscription.

Parmi les membres à distinguer il y a bien sur les moniteurs de l'école de bridge, j'aurais l'occasion d'y revenir plus tard et ceux qui organisent les tournois. (JP, Marianne, Myriam, Annick, Alain, Michel)

Et enfin et surtout je voudrais vous remercier vous tous pour votre assiduité car bien sur sans joueurs il n'y a pas de club. Cela nous a permis d'équiper le club de tous les moyens modernes qui rendent le jeu plus agréable.

NOS ACTIONS

Le recrutement : c'est toujours notre souci principal, participations aux forums de septembre, recommandations, bouche à oreille, etc. Sur nos 136 licenciés plus de 105 sont des nouveaux bridgeurs qui ont découvert le jeu dans notre club au cours de nos 6 années d'existence. Le taux de renouvellement des nouveaux licenciés est suivi par la FFB au niveau national et notre club est parmi les plus performants sur ce point.

Si vous avez des amis qui souhaitent trouver un passe-temps pas trop facile, ou on rencontre du monde dans une bonne ambiance n'hésitez pas à les inciter à venir nous rejoindre.

La formation : évidemment avec une telle proportion de joueurs novices il y a un besoin énorme de formation. Nos moniteurs dispensent des cours à 85 élèves.

Cette année le club a fait un effort tout particulier en formant 5 moniteurs : Christine Renaud, Marianne Souchon, Luc Porcheron, Myriam Lieby et Jean-Pierre Peghaire. A ce groupe il convient d'ajouter bien sur Stéphane Gacioch qui assure à lui seul près de la moitié des cours et qui est toujours prêt à aider nos moniteurs débutants. Ce corps d'enseignants nous permet de proposer à nos membres des cours adaptés au niveau et aux horaires de chacun.

Le bridge scolaire : Le collège de Jaunay-Marigny a été très satisfait de la première saison de bridge scolaire et à reconduit la formule pour 2019/2020. 20 élèves suivent des cours animés par Claudine Michel et Monique cette année.

Parole à Myriam pour lecture du rapport de Monique :

Cette année encore le Collège nous accueille dans les meilleures conditions, 20 élèves suivent les cours : 6 en 2^{ème} année et 14 en 1^{ère} année. Les jeunes bridgeurs iront disputer comme les années précédentes la finale régionale à ROYAN.

Il faut ajouter à cela l'initiative d'un professeur de mathématiques du collège ST EXUPERY et d'un professeur des écoles de l'école RENE CASSIN.

Ils ont mis sur pieds, avec l'aide de Géraldine GADE responsable du bridge scolaire pour notre comité, une opération spéciale. Il s'agit de faire découvrir le bridge à une classe entière. Sont concernés les 6[°]1 du collège et les CM2 de l'école.

Les enfants reçoivent une formation au bridge pendant 7 séances sur les heures scolaires à l'issue desquelles une rencontre sera organisée dans les locaux du collège en février, véritable petite compétition qui permettra à chaque paire composée d'un élève de CM2 et d'un élève de 6^{ème} de se mesurer à l'ensemble de leurs petits camarades. Notre club prêtera les bridegmates et fournira tout le matériel nécessaire à cette rencontre.

Un soutien à la formation est apporté par plusieurs joueurs de notre club : Yvette GAJDZINSKI, Françoise POYANT, Jean-Abel BOUTIN, Monique PEGHAIRE et Marianne SOUCHON qui assurera également l'arbitrage officiel de la rencontre. Merci à eux pour leur implication.

Espérons que les élèves de CM2 qui ont suivi cette initiation auront envie de continuer l'an prochain en 6^{ème}

Les tournois de régularité :

Nous avons ouvert en 2018/2019 le tournoi du lundi soir et donc désormais nous avons 3 tournois de régularité homologués : lundi soir, jeudi soir et samedi après-midi.

Au total ce sont **4098 joueurs** qui se sont rencontrés en tournois homologués, soit **8 %** d'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Malgré ces bons chiffres seulement 65 % de nos membres ont participé à des tournois de régularité essentiellement pour des raisons de contraintes horaires (trop tard le soir, pas disponibles les samedis) aussi nous envisageons de monter un tournoi supplémentaire en après-midi et en semaine. Le choix du jour reste à fixer afin de satisfaire le plus grand nombre sans gêner les clubs voisins et amis. L'ouverture d'un tournoi supplémentaire va mettre un peu plus la pression sur les directeurs de tournois aussi je profite de cette occasion pour solliciter d'autres volontaires. Actuellement nous sommes 4 directeurs 100% opérationnels et 2 en à 80 %). Idéalement il faudrait que nous ayons pour chaque créneau horaire au moins 3 directeurs possible ce qui demande de 6 à 12 DDT à 100 % opérationnels selon que chacun accepte ou pas de jouer 2 fois dans la semaine.

A noter également la formation d'un arbitre de club supplémentaire : Marianne SOUCHON qui a brillamment obtenu sa qualification.

Profitons de cette occasion pour rappeler que l'ESPRIT DE COURTOISIE ET DE CONVIVIALITE DOIT REGNER A NOS TABLES.

Notre souci est de satisfaire le plus grand nombre dans le meilleur état d'esprit possible. Le bridge a des difficultés à se développer, soyez indulgents avec les nouveaux joueurs, tolérants avec vos adversaires et bienveillants avec vos partenaires.

Quand on pense aux efforts à développer pour amener un joueur au bridge il est navrant de l'écœurer avec quelques mots déplacés à la table !

Le bridge loisir :

Cette activité à mi-chemin entre la formation et le jeu se déroule les mercredis après-midi et a pris la forme de tournois informels ou chacun peut demander conseil, corriger ses erreurs grossières et commenter **brèvement** les donnes une fois le coup joué. Les 38 séances de bridge loisir du mercredi ont vu 1150 joueurs soit une hausse de 40 % par rapport à 2017/2018. La saison passée a vu la mise en place des donnes commentées une fois par mois. Ces donnes, créées et commentées sur un livret par Stéphane sont de niveau adapté aux cours des débutants de première année et nous allons essayer d'améliorer la formule cette année en allant vers des parties "assistées".

Le bridge en compétition :

Parole à Myriam

Très forte participation des membres du club la saison passée (50.78%) notamment aux Interclubs qui se tenaient à Poitiers (14 équipes).

Il semble que cette année la participation soit moins forte (23.53%) mais à moduler car toutes les compétitions ne sont pas encore enregistrées (Espérance- Coupe du comité - Coupe de France - Interclubs - Patton du Président). Les interclubs changent de formule et le fait que toutes les divisions ne se retrouvent pas ensemble la même journée déplaît à certains de nos membres. Notre club avait l'habitude d'organiser une soirée conviviale où tous les joueurs du club se retrouvaient le samedi soir, ce ne sera plus possible avec ce type d'organisation.

La compétition des dames /2 a été entièrement repensée et parfois son nouveau fonctionnement est difficile à comprendre.

Certaines compétitions ont été fixées à des dates rendant difficile les inscriptions, notamment le WE juste avant Noël, ainsi que lieux différents qui conviennent moins bien .

Elle insiste sur la compétition "Espérance" et incite fortement les joueurs de 4ème série à s'inscrire.

Elle rappelle le fonctionnement de la coupe du comité et propose à nouveau des entraînements aux quadrettes constituées, avant la compétition.

Elle salue la participation de toutes et tous ainsi que l'attitude des joueuses et joueurs même si certaines compétitions n'ont pas convenu à certains.

Le Président reprend la parole

Nouvelle saison : 2019/2020

Les Membres

Grâce à la politique de recrutement active du Conseil sous la conduite efficace de Guy DIMIER, notre association compte à ce jour 136 membres licenciés et 20 scolaires en hausse de 3.2 % par rapport à 2018/2019.

Le **7 mars 2020**, aura lieu la **fête du club** gageons que cette journée remportera le même succès que l'année dernière. **[Vous pouvez vous inscrire sur le site dès à présent.](#)**

Les compétitions :

De nombreux membres de notre club ont participé à des compétitions et ont réalisé de très belles performances. Vous trouverez tous les résultats sur le site de notre Club.

La saison dernière nous avons engagé 13 équipes aux Interclubs qui se sont déroulés à POITIERS

Cette année la formule est modifiée : D5 les 16 et 17 mai à Royan, D4 les 4 et 5 avril aux Sables d'Olonne, D3 le 25 et 26 janvier à, Royan.

RAPPORT FINANCIER ET PREVISIONNEL

Les subventions et les sponsors

Les subventions et le concours de nos sponsors apportent un soutien important au développement de notre Club en nous permettant d'accélérer notre plan d'investissement.

Grâce à l'aide du Crédit Agricole, du Conseil Départemental, d'une dizaine de Commerçants et de PME, nous avons collecté pour la saison 2018/2019 près de 1500 €, contre 1000€ la saison précédente.

La réussite dans ce domaine demande du temps et une attention constante à bien traiter nos sponsors. Afin de leur faire connaître le club qu'ils soutiennent nous avons conviés nos sponsors à un apéritif après un tournoi du mercredi, ce qui nous a permis de les présenter et de présenter leurs activités à nos membres présents.

Le club s'efforce de privilégier les enseignes qui nous soutiennent en leur accordant sa clientèle fidèle. Nous invitons tous nos membres et sympathisants à en faire de même.

Guy DIMIER donne lecture du rapport financier de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et du budget prévisionnel.

Rapport financier 2018/2019

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	EVOLUTION
Cotisations des membres	4 710 €		12%
Licences	3 427 €	3 427 €	13%
Interclubs		1 396 €	36%
Droits de table	10 781 €		6%
Club			
Droits de table		3 177 €	8%
FFB et Comité			
Sponsoring (1750€ sur l'exercice précédent)	2 827 €		62%
Fournitures (achats et revente)	5 064 €	13 104 €	
Formation		900 €	200%
Activité 2018/2019	26 809 €	22 004 €	-10%
Résultat 2018/2019	4 805€		
Trésorerie disponible	13 536 €		55%

Budget prévisionnel 2019/2020

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Cotisation des membres	4 700 €	
Licences	3 600 €	3 720 €
Droits de table (dont reversés FFB et Comité)	11 000 €	3 500 €
Sponsoring	2 500 €	
Fournitures (achats et revente)	4 500 €	12 000 €
Formation		0 €
Activité 2019/2020	26 300 €	20 120 €
Résultat 2019/2020	6 180 €	
Trésorerie disponible	19 716 €	

Le Président reprend la parole

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Le vérificateur des comptes Guy LANFRANCHI atteste de la sincérité et validité des comptes qui lui ont été soumis. Il demande de donner quitus au trésorier pour sa gestion. Son rapport sera annexé aux présentes.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le Président fait procéder au vote par l'Assemblée Générale qui approuve à l'**UNANIMITE** des présents et représentés, le rapport moral.

QUITUS POUR LA GESTION

Le président fait procéder au vote de l'assemblée qui approuve à l'**UNANIMITE** des présents et représentés l'ensemble des comptes et donne **quitus pour la gestion**.

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 mandats d'administrateurs sont arrivés à terme. Le Conseil d'Administration a reçu les seules candidatures des administrateurs sortants **Alfred CADENET, Jacques DEBRANCHE, Myriam LIEBY et Claude MYON**. Le Président propose un vote à main levée.

L'assemblée générale élit pour une durée de 3 ans ces quatre candidats à l'**UNANIMITE**. Ces mandats prendront fin le jour de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021/2022.

TARIFS ADHERENTS ET SYMPATHISANTS

Le prix de la licence FFB est passé de 30 à 31€ cette année. Le Conseil d'administration a décidé de faire prendre en charge cette hausse par le Club ; ce qui a permis de maintenir constant à 60€ la somme licence FFB + cotisation.

Plus aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h 30.

Le Trésorier Guy DIMIER	Le Président Jean-Pierre PEGHAIRE	La secrétaire de séance Myriam LIEBY
----------------------------	--------------------------------------	---